

AFRICAN UNION



UNION AFRICAINE

الاتحاد الأفريقي

UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.: (251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org, situationroom@ausitroom-psd.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
197^{ème} REUNION
10 JUILLET 2009
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/2 (CXCVII)
Original : Français

RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION SUR LA
SITUATION EN REPUBLIQUE DE GUINEE

**RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION
SUR LA SITUATION EN REPUBLIQUE DE GUINEE**

I. INTRODUCTION

1. Lors de sa 192^{ème} réunion tenue le 10 juin 2009, le Conseil a rappelé ses communiqués antérieurs sur la situation en Guinée et l'engagement pris par les autorités issues du coup d'Etat, y compris le Président du Conseil national pour la démocratie et le développement (CNDD) de mener à son terme le processus de transition, avant la fin de l'année 2009, conformément à la feuille de route convenue avec les parties guinéennes. Le Conseil a également demandé aux parties guinéennes de tout faire pour se conformer à cette feuille de route, et a exhorté la communauté internationale, y compris les Etats membres de l'UA, à apporter l'assistance financière et technique nécessaire à la préparation et à l'organisation des élections législatives et présidentielles qui doivent conclure la transition.

2. Le présent rapport fait le point de l'évolution des efforts visant à restaurer l'ordre constitutionnel en Guinée. Il se conclut par des observations sur la marche à suivre en vue de parvenir aux objectifs fixés.

II. CONCLUSIONS DE LA TROISIEME REUNION DU GROUPE INTERNATONAL DE CONTACT SUR LA GUINEE

3. Il convient de noter ici que, lors de ses différentes réunions, en particulier les trois premières réunions, tenues entre le 18 février 2009 et le 5 mai 2009, le Groupe international de contact sur la Guinée (GIC-G) a préconisé un certain nombre de mesures pour accompagner la transition en Guinée. Ces mesures concernent notamment l'élaboration d'un calendrier électoral et d'un chronogramme précis ; l'instauration d'un dialogue permanent et inclusif entre les autorités issues du coup d'Etat et les Forces vives de la Nation ; la relance du processus électoral et la mise à disposition de ressources nécessaires à son financement ; la création des organes de transition ; et le respect des droits de l'homme et la promotion de l'Etat de droit. A six mois des premières échéances électorales, et en dépit des avancées enregistrées, beaucoup reste encore à faire pour assurer l'aboutissement du processus de transition dans les délais convenus.

4. La 3^{ème} réunion du GIC-G, placée sous le signe de la mobilisation des ressources pour le financement du processus électoral, s'est déroulée dans un contexte marqué par une série d'événements. Il s'agit notamment des manifestations du 29 mars et de celles qui ont suivi jusqu'en début avril en faveur d'une période de transition plus longue ; de l'ordonnance, diversement interprétée, portant création du Conseil national de transition (CNT) ; et des consultations de Bruxelles du 29 avril 2009 entre l'Union européenne (UE) et le Gouvernement de Guinée, qui ouvraient de perspectives encourageantes d'un accompagnement européen.

5. Certaines avancées avaient alors été enregistrées, notamment :

- l'approbation par le CNDD du chronogramme de la transition soumis par les Forces vives ;
- la création, alors présentée comme imminente, du CNT et sa mise en place ;
- la réalisation, à près de 70%, des opérations d'enregistrement en ce qui concerne l'enrôlement des électeurs ;
- la sensibilisation des populations à travers des émissions ciblées sur les activités d'éducation civique et politique et de vulgarisation du processus électoral ;
- la désignation du Président de la Cour suprême, qui a mis fin au vide juridique qui prévalait au sommet de l'appareil judiciaire ;
- les efforts de moralisation des forces de sécurité et de défense ; et
- la poursuite des opérations de contrôle et d'assainissement des finances publiques, de neutralisation des filières de la drogue, du trafic d'êtres humains et du grand banditisme.

6. A cette occasion, le Groupe a apporté son plein appui aux mesures prises dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue, l'impunité et la corruption, et a encouragé le Président du CNDD à élargir cette lutte à tous les secteurs concernés et à inscrire ces actions dans un cadre judiciaire approprié. Dans le même contexte, le Groupe a invité le CNDD et le Gouvernement à veiller au respect des libertés individuelles, des principes de l'état de droit et à la libre circulation des personnes et des biens.

7. Par ailleurs, le Groupe a insisté sur le fait que, dans le cadre du partenariat, le décaissement par les autorités guinéennes de leur contribution financière au processus électoral est une condition *sine qua non* pour l'aboutissement des efforts déployés en vue du retour à l'ordre constitutionnel. Pour la Guinée, cela passe par l'apurement des arriérés de 47,5 milliards de francs guinéens pour motiver la communauté internationale. Le Groupe a, en outre, souligné la nécessité d'institutions simples et moins coûteuses, dont la mise en place ne devrait pas mettre en cause la transition tout dans son contenu et sa durée. Tout devait donc être mis en œuvre pour installer le CNT en mars 2009.

8. Dans le même ordre d'idées, le Président du CNDD a réaffirmé sa volonté de tout faire pour que la transition se termine en décembre 2009, et a réitéré son engagement que ni lui-même et les autres membres du CNDD, ni le Premier ministre ne se porteraient candidats aux élections qui seraient organisées. Il a également pris l'engagement d'apurer, en trois tranches, les 47,5 milliards de francs guinéens que la Guinée doit au titre du processus électoral. A propos du dialogue

entre les acteurs de la transition, il a reconnu que l'ordonnance portant création du CNT, qui avait été signée à la hâte, a été sujette à controverse. Elle avait, de ce fait, été soumise aux Forces vives pour amélioration et enrichissement. S'agissant du Forum consultatif qui doit regrouper toutes les composantes de la société civile guinéenne et servir de cadre de dialogue permettant aux Guinéens d'œuvre au renforcement de la cohésion nationale, le Président du CNDD a précisé qu'il serait organisé au cours du mois de mai pour permettre la mise en place du CNT. Il a aussi reconnu l'indiscipline qui règne au sein de l'armée et l'insécurité qui prévaut dans le pays. A cet égard, il a insisté sur la nécessité de la réforme du secteur de la sécurité en vue de la restauration de l'ordre et de la discipline.

III. DEVELOPPEMENTS RECENTS

9. Lors de la 15^{ème} réunion de la Troïka ministérielle entre la CEDEAO et l'UE tenue à Luxembourg, le 16 juin 2009, les parties ont salué les engagements pris par la Guinée le 29 avril 2009 au cours des consultations menées au titre de l'article 96, ainsi que lors de la 3^{ème} réunion du GIC-G, en vue de mettre en œuvre la feuille de route pour le retour à l'ordre constitutionnel dans le pays. Elles ont salué, en particulier, l'engagement de la Guinée à tenir des élections législatives et présidentielles entre octobre et décembre 2009, et l'engagement que ni le Président du CNDD et ses membres, ni le Premier ministre et les membres de son Gouvernement ne se porteront candidat. L'UE et la CEDEAO se sont, toutefois, déclarés préoccupées par l'absence de progrès dans la mise en œuvre de la feuille de route. Les parties ont appelé les autorités guinéennes à mettre en place, sans délai, le CNT et à respecter leur engagement à contribuer financièrement à la préparation des élections, afin de gagner la confiance de la communauté internationale.

10. A l'initiative du Groupe de contact local sur la Guinée, une réunion consultative s'est tenue à Conakry les 18 et 19 juin 2009. Au cours de cette réunion, le Groupe a suivi la communication du Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, et la présentation conjointe du Ministre de l'Administration du Territoire et des Affaires politiques (MATAP)/Commission électorale nationale indépendante (CENI) sur l'état d'avancement du processus électoral. Le Groupe a également entendu les partis politiques et les représentants de la société civile.

11. Dans son évaluation de la situation, le Groupe a pris note de certaines actions et mesures prises par le CNDD et le Gouvernement, notamment les avancées en matière d'enregistrement des électeurs ; la suppression du Secrétariat d'Etat aux conflits ; et la décision d'interdire aux militaires de se substituer aux services compétents. Le Groupe a, dans le même temps, noté l'absence de dialogue entre les différents acteurs de la transition, ce qui peut compromettre un retour rapide à l'ordre constitutionnel ; la non mise en place du CNT ; le non déblocage par l'Etat de sa contribution au financement du processus électoral, en dépit de l'engagement pris par le Président du CNDD au cours de l'audience accordée aux co-Présidents lors de la 3^{ème} session du GIC G le 4 mai 2009 ; la détérioration de la situation sécuritaire, les atteintes aux droits de l'homme, ainsi que les arrestations et détentions arbitraires ; les entraves aux libertés d'expression et de réunion caractérisées, notamment par l'interdiction d'accès des partis politiques aux médias

d'Etat ; la dégradation de la situation économique et financière ; et le harcèlement des entreprises privées.

12. Le Groupe en a appelé au CNDD et au Gouvernement en vue du respect des engagements pris et de la conduite de la transition, conformément au chronogramme proposé par les Forces vives et accepté par le CNDD, qui prévoit la tenue des élections en 2009. Le Groupe a salué le versement par les partenaires de leur contribution au processus électoral, ainsi que leur prédisposition à une mobilisation additionnelle pour ledit processus. Le Groupe a réaffirmé sa détermination et celle des partenaires au développement à continuer à appuyer la Guinée dans cette phase de la transition, phase au cours de laquelle le respect des engagements mutuels est indispensable.

13. Lors de sa 36^{ème} session ordinaire tenue à Abuja le 22 juin 2009, la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO a exprimé son inquiétude quant au manque de progrès constaté dans la mise en œuvre du chronogramme consensuel vers le retour à l'ordre constitutionnel. A cet égard, elle a exhorté le CNDD à respecter son engagement pour la restauration de l'ordre constitutionnel en 2009, en autorisant toutes les activités des partis politiques et en organisant les élections législatives et présidentielles. La Conférence a invité le CNDD à honorer ses engagements financiers pour la préparation desdites élections, à finaliser le processus de confection des listes électorales et à mettre en place, sans délai, le CNT. Par ailleurs, la Conférence a lancé un appel aux membres du CNDD, ainsi qu'au Gouvernement de transition, de respecter leur engagement de ne pas se présenter aux élections. La Conférence a également exhorté les autorités en place à prendre toutes les dispositions nécessaires pour intensifier la lutte contre la criminalité économique et à veiller au respect de l'Etat de droit. La Conférence a, enfin, lancé un appel pour un renforcement de la présence en Guinée de la CEDEAO et du GIC-G, ainsi que pour un dialogue régulier et soutenu avec le CNDD et les autres parties prenantes, en vue d'assurer la mise en œuvre du chronogramme pour la tenue des élections crédibles en 2009.

14. La 4^{ème} réunion du GIC-G a eu lieu à Syrte, en Libye, le 27 juin 2009, sous ma co-présidence et celle du Président de la Commission de la CEDEAO. Le Groupe s'est réjoui du rôle de la représentation locale du GIC-G, a fait siennes les préoccupations exprimées et a entériné les recommandations faites dans le Mémoire de sa réunion tenue à Conakry les 18 et 19 juin 2009. Le Groupe a notamment exprimé sa préoccupation devant le manque de progrès dans la transition vers le rétablissement de l'ordre constitutionnel et la tenue des élections en 2009. Le Groupe a, en particulier, relevé ce qui suit:

- l'absence d'un dialogue politique entre les différents acteurs de la transition, ce qui pourrait compromettre le retour du pays à l'ordre constitutionnel ;
- la non mise en place du CNT, qui aurait dû être mis en place en mars 2009, en raison des divergences concernant sa composition et son statut ;

- l'arrêt des opérations de recensement électoral et le manque de clarté quant à sa finalisation, y compris la question du vote des Guinéens vivant à l'étranger ;
- la détérioration de la situation sécuritaire et la violation des droits de l'homme (arrestations et détentions arbitraires) ;
- les limitations à la liberté d'expression et d'association, en particulier le refus de l'accès des partis politiques aux organes d'information de l'Etat, ainsi que l'interdiction de leurs activités publiques; et
- la dégradation de la situation économique et financière et les difficultés de trésorerie au niveau de l'Etat, ainsi que l'absence d'un climat favorable aux investissements et aux activités économiques.

15. Le Groupe a pris note du budget révisé de la CENI pour la préparation et la tenue des élections législatives et présidentielles d'un montant de 149.008.850,00 FG, soit environ 22.577.098 Euros ou 31.704.011 \$EU. Le Groupe s'est félicité de l'engagement des différents partenaires à contribuer au budget des élections dans le respect des procédures prévues, et a souligné la nécessité de mobiliser les ressources requises. Le Groupe a également exprimé l'espoir que le Comité de pilotage assurera la promotion de la coordination du processus électoral, en général, et du financement, en particulier. Le Groupe s'est félicité de la contribution financière des partenaires au processus électoral et a confirmé sa disposition à mobiliser des ressources additionnelles à cette fin. Le Groupe a instamment invité le CNDD à mettre en place, dans les plus brefs délais, le CNT et à honorer son engagement à contribuer financièrement à la préparation des élections, en vue d'assurer la mise en œuvre du chronogramme et de gagner la confiance de la communauté internationale.

16. Le Groupe a invité le CNDD et le Gouvernement de transition à intensifier la lutte contre l'impunité. Le Groupe a noté que les actes répétés de violence et d'extorsion menés par des éléments armés en uniforme contre les hommes d'affaire et les civils sapent sérieusement la crédibilité du Gouvernement de transition et constituent une réelle menace à la stabilité politique indispensable pour la tenue d'élections libres, régulières et crédibles.

17. Le Groupe a souligné l'importance que revêt le respect des engagements mutuels dans la phase actuelle de transition, et a réaffirmé sa détermination, ainsi que celle des partenaires au développement, à continuer à soutenir la Guinée à cet égard. Le Groupe a examiné les problèmes qui entravent le déroulement de la transition, et a exprimé sa vive préoccupation devant le peu de progrès réalisé dans la mise en œuvre du chronogramme tel que convenu. En conséquence, le Groupe a souligné la nécessité:

- de la relance du dialogue ;
- de la tenue des élections avant la fin de l'année 2009, dans les délais prévus par le chronogramme;

- d'un engagement formel par le Président et les membres du CNDD, ainsi que par le Premier Ministre, à ne pas se présenter aux élections législatives et présidentielles à venir ;
- du respect des droits de l'homme ; et
- du décaissement de la contribution de l'Etat à la tenue des élections.

IV. OBSERVATIONS

18. Malgré les avancés qui ont été enregistrées, un long chemin reste encore à parcourir pour assurer le parachèvement de la transition dans les délais convenus et sur la base du chronogramme, tel qu'accepté par le CNDD. De ce point de vue, les conclusions de la dernière réunion du Groupe de contact tenue à Sirte sont particulièrement éclairantes.

19. Si l'annonce, le 30 juin 2009, du paiement d'un montant de 15 milliards de francs guinéens, au titre de la contribution de la Guinée au processus électoral, constitue un développement encourageant, le CNDD doit, de toute évidence, faire preuve d'un plus grand engagement et prendre toutes les mesures attendues de lui en vue de l'aboutissement de la transition dans les délais convenus. Dans ce contexte, il est important que le Conseil envoie un message clair aux autorités actuelles sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre du processus de transition.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Peace and Security Collection

2009

Report of the Chairperson of the Commission on the Situation in the Republic of Guinea

African Union Commission

Peace and Security

<http://archives.au.int/handle/123456789/2339>

Downloaded from African Union Common Repository